

Prix des carburants : une aide de 80€ aux travailleurs de l'aide à domicile



Afin de compenser la hausse des prix des carburants liée à la conjoncture actuelle, le conseil départemental de Vaucluse souhaite mettre en place un soutien financier destiné aux salariés des Services Autonomie à Domicile (SAD) et des Services d'Aide à Domicile - Protection de l'enfance.

Les modalités de l'aide

Le montant forfaitaire du soutien a été fixé à 80€ bruts pour chaque emploi à temps plein présent au 31 mai 2026 dans la structure.

Le Département versera cette aide aux SAD, qui devront ensuite la reverser aux 1 800 salariés concernés. Le budget global est estimé à environ 150 000€. La délibération sera soumise au vote des élus départementaux lors de la séance du 26 juin 2026.

Aide à la personne : un secteur fondamental

Le secteur de l'aide à domicile assure l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap ont besoin. Les travailleurs de ce domaine sont particulièrement touchés par la hausse des prix

Ecrit par le 5 juillet 2026

de l'essence, leur quotidien professionnel étant rythmé par de fréquents déplacements à bord de leur véhicule personnel. Cette inflation menace de fragiliser un secteur déjà en tension, avec un risque de dégradation des rémunérations, de désengagement des salariés et de difficultés de recrutement.

Un dispositif qui s'inscrit dans une priorité plus large

Au-delà de cette aide ponctuelle, le Département de Vaucluse affiche une volonté de soutenir durablement le maintien à domicile des personnes fragiles, dans un contexte de vieillissement de la population. L'objectif est de favoriser le 'virage domiciliaire', c'est-à-dire permettre à chaque Vauclusien de vieillir là où il le souhaite, notamment chez lui, tout en améliorant l'attractivité des métiers du lien.

Le dispositif concerne également les Services d'Aide à Domicile en protection de l'enfance, où interviennent les Techniciens d'Intervention Sociale et Familiale (TISF). Ces professionnels accompagnent les familles au quotidien (organisation, hygiène, alimentation, gestion des enfants) avec une mission éducative. Ils jouent un rôle de médiation et de repérage des fragilités, en lien avec les travailleurs sociaux référents. Leur intervention vise à sécuriser l'enfant dans son environnement familial et à éviter, autant que possible, une mesure de placement.

Mathieu Barrois (stagiaire de 2nd)

Infos pratiques : Aide du département de Vaucluse. Montant : 80€ bruts par salarié (temps plein), reversés par les structures (SAD). 1 800 salariés concernés. Vote du projet prévu le 26 juin 2026. Budget global : environ 150 000€

Employés de maison : ce que change la hausse du Smic en 2026

Écrit par le 5 juillet 2026



Au 1er janvier 2026, la revalorisation du Smic entraîne une hausse mécanique des rémunérations des salariés employés par des particuliers. Femme de ménage, nounou, aide à domicile ou accueillant familial : nouveaux minima salariaux, règles spécifiques selon les territoires et allègements de charges pour les seniors employeurs viennent redessiner le cadre du travail à domicile.

Depuis le 1er janvier 2026, le salaire minimum interprofessionnel de croissance s'établit à 12,02€ brut de l'heure, soit 1 823,03€ brut mensuels pour un temps plein de 35 heures. Cette hausse, principalement indexée sur l'inflation, impacte directement les particuliers employeurs, dont les rémunérations sont désormais alignées sur les nouveaux minima conventionnels.

Un Smic revalorisé, socle des salaires à domicile

Comparé à 2025, le Smic progresse de 14 centimes par heure, une évolution qui, si elle peut sembler modeste, se traduit concrètement par une revalorisation automatique des salaires les plus bas dans le secteur de l'emploi à domicile.

Des minima conventionnels revus à la hausse

Conformément à la convention collective nationale des salariés du particulier employeur, les

Ecrit par le 5 juillet 2026

rémunérations minimales évoluent en fonction de la qualification, de l'ancienneté et des missions exercées. En intégrant 10% de congés payés, le salaire minimum atteint désormais 10,51€ net de l'heure, soit 13,46€ brut.

Grille de salaire

Cette grille salariale constitue un plancher légal : rien n'interdit aux employeurs de proposer une rémunération supérieure, notamment pour fidéliser des profils qualifiés ou répondre à des besoins spécifiques comme la garde d'enfants, accompagnement de personnes dépendantes, des horaires atypiques...

Des règles particulières selon les territoires et les statuts

Le droit local d'Alsace-Moselle continue de s'appliquer. Dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, le Smic net horaire, congés payés inclus, est fixé à 10,34€. Pour les salariés non-résidents fiscaux en France, le minimum net s'élève à 11,06€ de l'heure. Les accueillants familiaux, quant à eux, bénéficient d'un régime distinct : le salaire horaire net minimum est fixé à 9,36€ en Alsace-Moselle et à 9,52€ dans les autres départements.

Un coup de pouce ciblé pour les employeurs de plus de 70 ans

La revalorisation du Smic s'accompagne d'un ajustement du dispositif d'allègement de charges pour les particuliers employeurs âgés de plus de 70 ans, dès lors qu'ils n'ont pas besoin d'assistance pour les actes essentiels de la vie quotidienne.

Réduction des cotisations patronales

Ces employeurs bénéficient automatiquement d'une réduction de cotisations patronales lorsqu'ils déclarent leur salarié via le [Cesu](#) (Chèque emploi service universel). Restent toutefois dues plusieurs contributions, notamment celles liées à la retraite complémentaire, au chômage, à la formation professionnelle, à la prévoyance ou encore aux accidents du travail.

Un plafond d'exonération strictement encadré

L'exonération demeure plafonnée à 65 Smic horaires par mois et par ménage, soit, au 1er janvier 2026, 248,42€ avec congés payés inclus ou 225,88€ hors congés payés. Dans les foyers où les deux conjoints ont plus de 70 ans, une seule exonération est accordée, limitant ainsi l'impact budgétaire du dispositif pour les finances publiques.

Un secteur sous tension, entre besoin social et contraintes économiques

Cette revalorisation salariale répond à un double enjeu : améliorer l'attractivité des métiers du domicile tout en préservant l'équilibre financier des particuliers employeurs. Un ajustement délicat, à la croisée des politiques sociales, du pouvoir d'achat et de l'emploi de proximité, alors que la population vieillit et qu'il y a pénurie de main d'œuvre.

Mireille Hurlin

Apt : une matinée dédiée aux métiers de l'aide à domicile et du soin



Le Département de Vaucluse organise le Forum des métiers de l'aide à domicile et du soin ce jeudi 5 juin à la salle des fêtes d'Apt. L'occasion de découvrir les différents métiers de ce secteurs et de rencontrer des professionnels, mais aussi de participer à des entretiens d'embauche.

Avec le vieillissement de la population et les modifications de mode de vie chez les seniors, le secteur de l'aide à domicile et du soin connaît un véritable essor. Aujourd'hui, ce sont plus de 1 000 postes qui sont proposés en Vaucluse, dont la plupart sont à pourvoir immédiatement.



Ecrit par le 5 juillet 2026

Ouvert à tous, le Forum des métiers de l'aide à domicile et du soin se veut un moment d'échanges avec la participation des principaux acteurs du secteur. Les participants pourront rencontrer les professionnels, découvrir les différents métiers sous diverses formes comme des mises en situation, de la réalité virtuelle, un Escape Game, ou encore avec un simulateur de vieillissement. Il sera également possible de s'informer sur les formations et de participer à des entretiens avec des recruteurs.

À travers ce rendez-vous, le Département de Vaucluse souhaite s'engager dans la valorisation de ces métiers parfois mal connus mais dont les conditions de travail et salariales ont fortement évolué ces dernières années.

Jeudi 5 juin. De 9h30 à 12h30. Entrée libre. Salle des fêtes. Place Gabriel Péri. Apt.

Ecrit par le 5 juillet 2026

APEF recrute 30 aides à domicile en Vaucluse

Ecrit par le 5 juillet 2026



[APEF](#), réseau de 152 agences de service à la personne, lance un grand campagne de recrutement. 1000 postes d'intervenants à domicile sont à pourvoir en France, dont 30 en Vaucluse. Auxiliaires de vie, assistants ménagers, gardes d'enfant, jardiniers, assistants d'agence, ou encore responsables de secteur, les postes sont à pourvoir en CDI, immédiatement ou en renfort pour la période estivale. APEF compte trois agences vaclusiennes à Orange, au Pontet et à Cavaillon

Les métiers d'aide à domicile sont tournés vers l'humain et les possibilités d'évolution sont nombreuses. De plus, ce sont des métiers ouverts aux étudiants souhaitant acquérir une expérience professionnelle rémunératrice en complément de leurs études. « Nous attachons beaucoup d'importance au savoir-être et aux valeurs, affirme [Manon Midou](#), gérante de l'agence APEF Cavaillon. Pour ce qui est du savoir-faire, nous avons fait de la formation et de l'accompagnement des collaborateurs une priorité au sein de notre stratégie de recrutement. C'est pourquoi l'expérience et le CV ne sont plus des incontournables. »

Pour postuler, [cliquez ici](#) ou rendez-vous directement dans une agence.

454 Boulevard Edouard Daladier, Orange

Ecrit par le 5 juillet 2026

1 Avenue Charles de Gaulle, Le Pontet
234 Cours Gambetta, Cavaillon

Cavaillon : l'entreprise Maison & services recrute



Le réseau [Maison & services](#) propose 6 postes en CDI dans son entreprise à Cavaillon. Maison & services est une société spécialisée dans l'entretien de maison et jardin comprenant différentes missions comme le ménage, le repassage ou encore le jardinage. En réponse à la demande croissante de ces prestations, la société, dont le siège est implanté en Mayenne, organise le jeudi 7 avril prochain un job dating.

Ecrit par le 5 juillet 2026

Pour se faire, l'agence cavaillonnaise ouvrira ses portes à toute personne intéressée et munie d'un CV durant une journée. « Au-delà de l'expérience, nous recherchons du savoir-être chez les candidats : c'est la clé du succès de nos métiers », a déclaré Patrice Deniau, fondateur de Maison & services. Aucun diplôme n'est requis, seulement de la motivation.

Plus d'informations au 04 86 69 60 37 ou par mail à l'adresse mscavaillon@maison-et-services.com

Jeudi 7 avril. De 10h à 15h. 42 Avenue Gabriel Peri. Cavaillon.

V.A.

Le CCAS d'Orange recrute 4 aides à domicile

Ecrit par le 5 juillet 2026



Le Centre communal d'action sociale de la ville d'Orange recrute 4 aides à domicile pour son service à la personne. Vous interviendrez auprès de personnes âgées, handicapées ou de particuliers sur la ville d'Orange.

Parmi les missions du poste : entretien du linge et du logement, aide à la préparation des repas, toilette sommaire, accompagnement lors des sorties, courses, diverses tâches administratives... La fiche de poste complète ci-dessous. Postulez a drh.ccas@ville-orange.fr.

Ecrit par le 5 juillet 2026



**Le Centre Communal d'Action Sociale
De la Ville d'Orange
Recrute**



4 AIDES A DOMICILE

pour son Service A la Personne

**Sous la responsabilité hiérarchique du Responsable du service,
vous intervenerez auprès des personnes âgées, handicapées ou de
particuliers sur la ville d'Orange.**

Vous aurez pour missions :

- Entretien du logement
- Entretien du linge
- Aide à la préparation des repas
- Aide à une toilette sommaire
- Accompagnement dans leurs sorties
- Stimulation, compagnie
- Aide dans diverses tâches administratives
- Courses.

Profil :

- **Véhicule indispensable**

Diplôme requis :

- Auxiliaire de vie sociale (DEAVS),
- Ou Assistante de vie familiale (AVF),
- Ou Accompagnement Educatif et Social (DEAES)
- Ou BEP Carrière sanitaire et sociale mention complémentaire aide à domicile
- Ou CAP Assistante technique et milieux familial et collectif
- Motivation, rigueur
- Écoute, patience
- Discrétion, ponctualité
- Bonne condition physique et psychologique

Conditions d'exercice :

- Travail au domicile de la personne.
- Nombreux déplacements dans le cadre d'interventions multiples dans la même journée.
- Horaires irréguliers, voire décalés et segmentés, avec amplitude horaire variable, y compris le week-end.
- Disponibilité.
- Port de blouses, gants, chaussures spécifiques.
- Pénibilité liée à la mobilisation des personnes invalides.

Conditions statutaires :

- Contrat de remplacement pour les prochaines vacances scolaires, possibilité de reconduction
- Durées hebdomadaires de temps de travail proposées : **28h, 21h ou 17h30.**
- Rémunération brute mensuelle : de **777.87 € à 1244.60 €**

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez nous contacter par téléphone au **04.90.51.47.67**

Adresser, au plus tôt, une lettre de motivation + un C.V. à :

**Monsieur le Président du C.C.A.S. d'Orange - 100 rue des phocéens –
B.P. 108 - 84103 ORANGE cedex
ou par mail à : drh.ccas@ville-orange.fr**

Ecrit par le 5 juillet 2026

L.M.